

# LE BÉLON

## Du port de pêche au port de plaisance



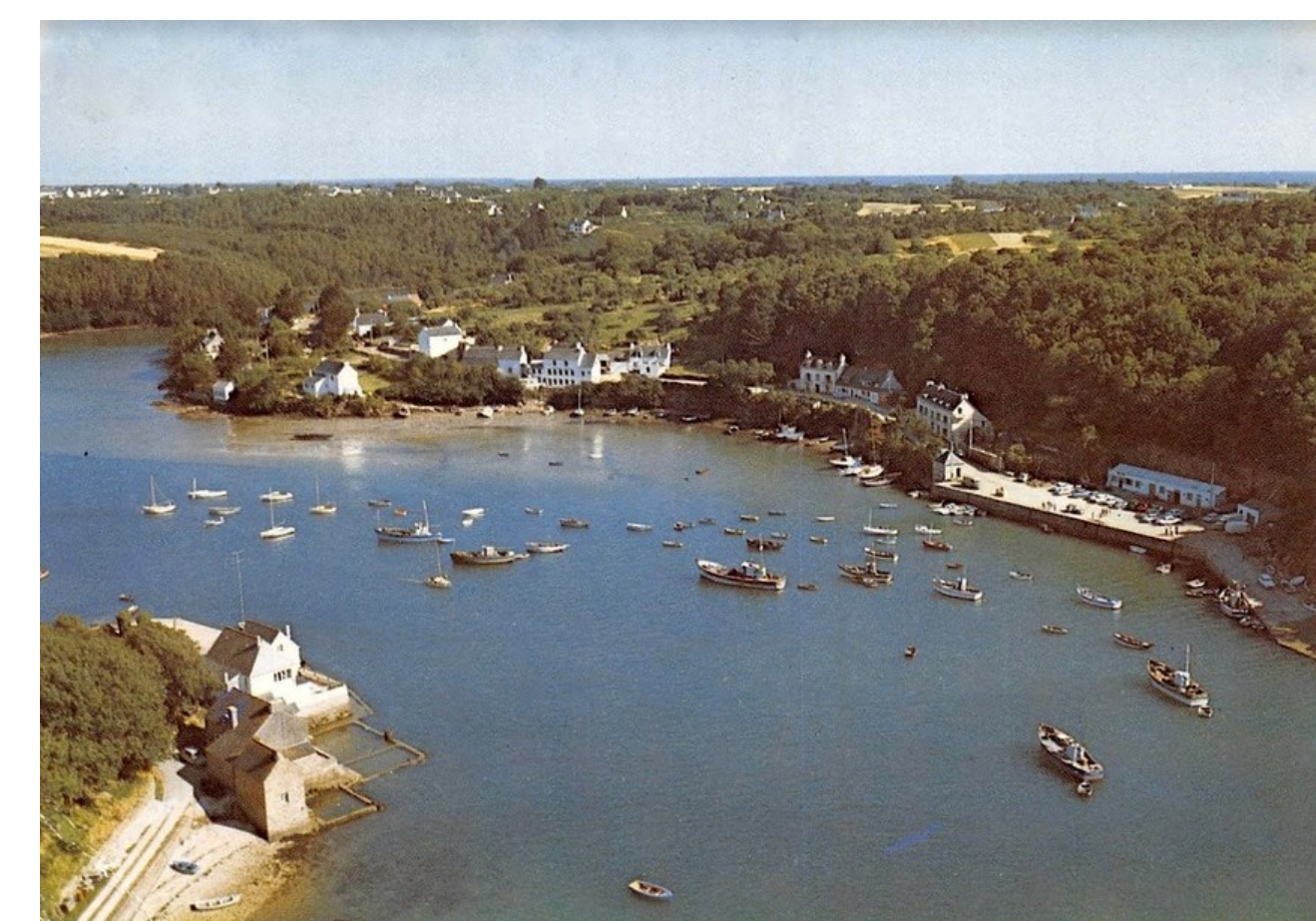
Port malade de la pêche, le Bélon devient au fil du temps un port de plaisance. Les municipalités ont dû s'adapter peu à peu et suivre les besoins des usagers pour la bonne marche du port, sans dénaturer ni le lieu ni le paysage. Une zone portuaire réglementée a été créée, une partie réservée aux pêcheurs, une organisation des accès, un parking, un ponton, des râteliers pour les annexes et de nombreux autres aménagements..



## L'évolution du port par l'image

Sur cette première carte postale, les bateaux de plaisance peu nombreux ne gênent pas la flottille de pêche. Ils sont mouillés au bas de la route ou échoués sur la plage (le parking actuel). Les professionnels occupent tout le port. Ils gardent une zone d'évitement ce qui explique le grand espace entre les navires qui tournent avec la marée ou le vent. Les pêcheurs mouillaient l'ancre puis attrapaient leur corps-mort, ils enfourchaient au bout de deux chaînes.

Années 70-75, les « pêches-promenades » s'installent dans le paysage du port. Au premier plan, la grande vedette de M. Belleguic de Quimperlé.



La troisième carte, plus récente, montre déjà moins de professionnels et une organisation de lignes de mouillages. Les bateaux sont embossés, c'est-à-dire amarrés à l'avant et à l'arrière en filaires. Peu à peu, les corps-morts individuels fabriqués par les particuliers disparaissent. Le mouillage très abrité du petit chenal du Gorgen, côté sud, a été supprimé pour laisser le passage des barges ostréicoles.

## Les pionniers de la navigation de plaisance

Au sortir de la guerre, vive les vacances, la villégiature, les sports nautiques. La rivière attire définitivement les touristes, les Moëlanais ne sont pas en reste. Jusque-là, ils respectaient la mer. Elle était une source de revenus pour les professionnels et un moyen d'existence pour la population. Désormais ils osent les plaisirs nautiques. La plaisance a débuté sur des canots ou des chaloupes de pêche. Jacques Germain, architecte, surveillait son misainier le *Colazo* de sa maison au fond de l'anse de Lanriot. Le peintre Fernand Jobert, sur son canot blanc à clins, ramait à l'envers en poussant sur les avirons, le canot avançait quand même ! Le Docteur Guias du château de La Porte-Neuve naviguait sur son langoustier de plaisance, construit au chantier Pichavant de Pont-L'Abbé.

**1953 - Le Bar *Aigrette II* d'Albert Scaviner et le chantier Canevet du Bélon** - L'*Aigrette II*, dériveur lesté, plan d'Eugène Cornu, a été construit en 1953 au chantier naval Canevet à Lanester (56). Le choix du chantier par Albert Scaviner n'est pas un hasard. Eugène Canevet était charpentier de marine de 1920 à 1925 sur le port du Bélon ; Albert Scaviner (1895-1965) alors Terre-neuvais, habitait aussi le Bélon. En 1925, Albert part à Lorient comme patron de pêche, Eugène, lui, déménage son chantier au Rohu à Lanester. Ils se retrouvent. Les fils Canevet font prospérer l'affaire en se lançant dans la plaisance notamment avec l'architecte naval Eugène Cornu, père du Bar. Albert, pêcheur dans l'âme, naviguait autant à la pêche qu'à la promenade.



Pêche à la stokenn (à la traîne) sur le Bar



Le Bar *Aigrette II*



Le Grondin *Piro* de M. Carion, seul devant les sardiniers



1947 - Henri Delarbre en famille.

1945, c'est la reprise de l'activité pour les chantiers navals. Les architectes Sergent et Herbulot dessinent des voiliers économiques pour le Centre des Glénans comme le *Corsaire* (vendu au BHV), le *Mousquetaire* et le *Grondin*, voiliers que l'on verra vite sur le Bélon. Les engins légers, canoës et kayaks, sont à la mode. Les parisiens pouvaient les acheter dans les grands magasins BHV ou Samaritaine.

En 1947, le port voit arriver les kayaks de la famille Delarbre-Mazloum nouveaux propriétaires de la maison de la cale. Le kayak en toile caoutchoutée était l'engin idéal sur les eaux calmes de la rivière. Le canoë canadien était plus stable. « Acheté au BHV en 1950, il servait pour aller chercher le lait à Tremeillour et l'eau à la Fontaine aux merles, côté Riec ; l'eau de la citerne était impropre à la consommation. »